

# Dossier de Presse

**Le Collectif des Burundais en Suisse** s'est constitué à Lausanne afin de faire entendre sa voix : témoigner de la réalité de la situation au Burundi et revendiquer le droit à un permis de séjour en Suisse.

***“Nous demandons aux autorités suisses de reconnaître la gravité de la situation au Burundi et d’arrêter les renvois.”***

Le Burundi traverse une grave crise des droits humains, marquée par une impunité persistante face aux nombreuses violations qui ont été dénoncées entre autres par un rapporteur spécial des Nations Unies au Burundi.

Les personnes exilées tentant de retourner au Burundi ont été confrontées à des arrestations arbitraires, à des disparitions forcées, à des détentions prolongées sans jugement, à des actes de torture et même à des exécutions extrajudiciaires. Dans ce contexte, les demandes de renvois vers le Burundi prononcées par la Suisse mettent clairement des vies en danger et devraient, pour le moins, être considérées comme inexécutables et suspendues. Pourtant, les autorités suisses semblent suivre une tout autre voie.

Notre dossier de presse aborde cette problématique à travers les sections suivantes :

## Contents

1. Historique de la situation au Burundi .....	2
2. Actualité de la situation au Burundi.....	4
3. Situation des Burundais.es en Suisse .....	6
Annexe .....	8
Photos de la manifestation du 1 <sup>er</sup> mai .....	8
Rapport FOCODE – Organisation de la Société Civile du Burundi.....	9
Memorandum : Burundi - Une décennie sous tension à haute risque du pire (2015-2025) .....	9

# 1. Historique de la situation au Burundi

Malgré son indépendance en 1962, le Burundi n'a pas connu de stabilité durable depuis la période coloniale. D'abord monarchie puis république, nombre de coups d'État et plusieurs génocides ont jalonné son histoire riche et complexe. Aujourd'hui, le pays demeure toujours en proie à une instabilité politique liée à la dérive autoritaire du parti au pouvoir. Ce printemps 2025 marque l'anniversaire des 10 ans d'une série d'événements déterminants dans l'histoire moderne de notre pays d'origine.

En 2015, Pierre Nkuruziza, membre du parti du CNDD-FDD, présente sa candidature pour un troisième mandat comme président au Burundi, alors que la constitution ne permet que deux mandats. Le 26 avril 2015, la population descend dans la rue pour manifester son désaccord. Le gouvernement répond avec violence, faisant de nombreux·euses blessé·e·s et mort·e·s.<sup>1</sup> Jean Népomuscène Komezamahoro, un jeune de 16 ans, ainsi que Christophe Nkezabahizi, un journaliste qui a été massacré avec toute sa famille dans les jours qui ont suivi le 26 avril, font partie des premières victimes d'une triste et longue liste<sup>2</sup>.

Suite à une tentative ratée de coup d'État militaire le 13 mai 2015, la violence de la part du gouvernement envers la société civile manifestante augmente encore. En réponse immédiate au putsch manqué, un couvre-feu est instauré, et la répression des opposant·e·s au régime augmente violemment.<sup>3</sup> La violence ne connaît plus de limites : à Bujumbura, même un hôpital a été la cible d'une attaque<sup>4</sup>.

*“Moi j'étais encore à l'université, tout s'est arrêté, l'école, le travail, tout, la répression était violente.”*

*Membre du collectif burundais*

Le 11 décembre, un groupe d'insurgé·e·s attaque simultanément deux camps militaires, tuant quatre policiers. En réaction, le gouvernement ordonne des arrestations et exécutions de jeunes hommes dans les quartiers dits 'contestataires'. D'après la FIDH (la Fédération internationale des droits de l'homme), 154 jeunes hommes sont morts et 150 jeunes hommes ont disparu ce jour-là, tous étaient des civils non-armés. Le niveau de violence et de répression pousse de nouveau des personnes à fuir le pays.<sup>5</sup>

En total, pendant cette période, environ 400 000 personnes ont fui le pays<sup>6</sup>.

En 2020, suite à la mort du président Pierre Nkuruziza, Evariste Ndayishimiye - secrétaire général du CNDD-FDD - est élu à la tête du pays au cours d'un simulacre d'élection<sup>7</sup>. Dès

---

<sup>1</sup> [Rapport accablant de l'ONU sur des tortures et exécutions au Burundi - rts.ch - Monde](#)

<sup>2</sup> <https://www.amnesty.org/fr/latest/campaigns/2018/10/jean-nepomuscene-komezamahoro-a-cheerful-young-life-stolen-by-a-police-bullet-in-burundi/>

<sup>3</sup> [Arrestations et manifestations après le putsch manqué au Burundi - rts.ch - Monde](#)

<sup>4</sup> <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20150517-burundi-hopital-attaque-lors-traque-putschistes>

<sup>5</sup> [Burundi : La communauté internationale doit enrayer la mécanique des crimes internationaux et d'un conflit ouvert](#)

<sup>6</sup> [L'ONU exige une enquête sur des crimes contre l'humanité au Burundi - rts.ch - Monde](#)

<sup>7</sup> [Au Burundi, Pierre Nkuruziza n'est plus président mais guide suprême du patriotisme - Le Monde](#)

lors, le gouvernement burundais dépeint à la communauté internationale un pays apaisé. De nombreuses personnes ayant fui le pays ces 5 dernières années reviennent au Burundi.

Mais l'accueil qui leur est réservé est loin d'être chaleureux. "Derrière l'image d'un Burundi soi-disant stable et ouvert aux siens se cache une mécanique répressive qui cible méthodiquement les rapatriés qui sont systématiquement considérés comme des opposants au régime en place" exprime le dernier rapport du FOCODE, organisation de la société civile du Burundi. Les arrestations nocturnes sans mandat, les disparitions forcées, les détentions prolongées sans procès, les tortures et exécutions sommaires dont sont victimes les réfugié·e·s retournant au pays sont devenues des pratiques courantes<sup>8</sup>.

Comme le rapporte la commission d'enquête indépendante des Nations unies, "Depuis l'investiture du président Ndayishimiye [...] [et malgré ses promesses], non seulement de graves violations des droits de l'homme ont continué d'être commises, mais à certains égards la situation s'est détériorée ". C'est en effet la répression des opposant·e·s au régime et donc - selon la logique paranoïaque du gouvernement - des burundais·e·s retournant au pays qui s'est intensifiée, menée par une milice ultra-violente constituée d'agents du renseignement, de policiers et d'Imbonerakure, la ligue des jeunes du CNDD-FDD<sup>9</sup>. Jusqu'à quelles horreurs la paranoïa mènera-t-elle le gouvernement ? Combien de burundais·e·s retournant au pays se feront persécuté·e·s avant que la communauté internationale reconnaisse les violations des droits humains perpétrées par le gouvernement burundais ?

En 2021, l'insécurité au Burundi augmente encore, due aux tensions entre les milices burundaises et les rebelles en RDC voisine. En effet, les milices burundaises font régulièrement des commandos en RDC voisine pour attaquer les putschistes et anciens soldats ayant fui le Burundi après le coup d'État manqué de 2015, et ceux-ci rétorquent par des attaques au Burundi <sup>10</sup>.

---

<sup>8</sup> [UN LAISSER PASSER DE RETOUR QUI NE PASSE PAS: Le FOCODE dénonce les représailles contre les Burundais en retour d'exil - FOCODE](#)

<sup>9</sup> [Burundi : Derrière un semblant de normalisation, de graves violations des droits de l'homme se poursuivent et l'espace démocratique reste fermé - Conseil des droits de l'homme, ONU](#)

<sup>10</sup> [Des militaires burundais signalés dans l'est de la République démocratique du Congo- Le Monde](#)

## 2. Actualité de la situation au Burundi

Pas plus tard que le 24 avril dernier, le média français RFI faisait état de l'exil de Sixte Vigny Nimuraba, président de la commission nationale indépendante des droits de l'Homme, pourtant réputé très proche du parti au pouvoir. Cette fuite fait suite à la perquisition de son domicile par les autorités et s'inscrit dans une série de persécutions et intimidations envers les défenseur·euse·s des droits humains au Burundi<sup>11</sup>. De nouveaux commissaires ont été nommés suite à son départ et il s'agit, selon Pacifique Nininahazwe (militant des droits de l'homme en exil) de «*la pire équipe jamais mise en place*». Deux membres de la Commission vérité et réconciliation ont également fui le pays en février dernier<sup>12</sup>. La fuite de ces représentants haut placés montre à quel point la répression par le gouvernement est sans limite, illustrant l'impunité des crimes commis depuis 2015. La faiblesse et l'instrumentalisation des institutions publiques, qu'il s'agisse de l'exécutif, du législatif, du judiciaire ou des organes de contrôle, sont responsables de cette impunité. Le dysfonctionnement de la justice est tel qu'elle agit aujourd'hui comme un instrument de légitimation du régime plutôt qu'une gardienne des droits des citoyen·ne·s<sup>13</sup>.

L'avancée du M23 à l'est de la RD Congo, à quelques kilomètres de la frontière burundaise, s'ajoute aujourd'hui à la longue liste de tensions politiques ayant des répercussions sur la population burundaise<sup>14</sup>. Le Burundi est en effet impliqué dans la guerre actuellement en cours en République Démocratique du Congo. C'est la peur du mouvement rebelle burundais qui pousse le pouvoir burundais à s'impliquer dans cette guerre au côté du gouvernement congolais. En effet, le gouvernement burundais voit dans le M23 un allié du mouvement rebelle, armant les burundais réfugiés dans la région. Mais c'est également les familles des jeunes réfugiés qui habitent encore au pays qui sont affectées. En les accusant d'avoir envoyé leurs fils rejoindre le M23 et les rebelles, le gouvernement burundais menace, torture et emprisonne des familles innocentes.

La situation sociale au Burundi est par ailleurs très inquiétante. A la pauvreté extrême, aux pénuries et au chômage important s'ajoute la manipulation politique et l'enrôlement dans les groupes armés, alimentant ainsi les tensions sociales et les conflits au sein de la population. L'ensemble du territoire est plongé dans une crise socio-économique et humanitaire majeure.<sup>12</sup> A titre d'exemple, aujourd'hui, seuls deux médecins psychologues exercent au Burundi, pour une population d'environ 14 millions d'habitants.

Enfin, les signes avant-coureurs de répression et d'insécurité totale s'annoncent à la veille des élections législatives prévues en juin. Le 10 mai dernier, un député représentant du peuple a subi une violente tentative d'enlèvement à Bujumbura<sup>15</sup>. La situation liée à ces élections

---

<sup>11</sup> [Burundi: le président de la CNIDH en exil après une perquisition de son domicile - RFI](#)

<sup>12</sup> [Burundi : une commission créée pour «combattre» l'envoyé de l'ONU pour les droits de l'homme - le figaro](#)

<sup>13</sup> [Mémorandum de la société civile sur une crise socio-politique qui perdure, 2025](#)

<sup>14</sup> [Guerre en RDC : nouvelle avancée du M23 dans l'est du pays, le Burundi met en garde le Rwanda- Le Monde](#)

<sup>15</sup> [Burundi : violente tentative d'enlèvement contre un député à Bujumbura – SOS Médias Burundi](#)

imminentes est sans équivoque pour étayer davantage l'urgent besoin de stopper toute tentative de renvois au Burundi.

Illustrant l'hypocrisie de la communauté internationale, de nombreux rapatriements ont été ordonnés par l'ONU<sup>16</sup> (28.02.25) et les Etats-Unis<sup>17</sup> (22.02.25), sans pour autant que les réfugié·e·s burundais·e·s se voient accueillis.

Du côté de la diplomatie Suisse, nous constatons que le Département Fédéral des Affaires Étrangères met formellement en garde toute personne devant se rendre au Burundi de plusieurs risques évidents et avérés<sup>18</sup>. Dès lors, pourquoi des requérant·e·s d'asile burundais·e·s reçoivent-ils.elles encore des décisions négatives ? En 2024, seulement 21,7% des personnes originaires du Burundi ont obtenu l'asile en Suisse. Le taux de protection s'élevait à 26,0 %.<sup>19</sup>

---

<sup>16</sup> [Au Burundi, l'ambassade américaine ordonne le départ des familles de ses employés - tv5monde](#)

<sup>17</sup> [Au Burundi, l'ONU évacue les familles de son personnel en raison du conflit dans l'est de la RDC - Le Monde](#)

<sup>18</sup> [Conseils pour les voyages – Burundi - DFAE](#)

<sup>19</sup> [Asile : statistiques de 2024 - Secrétariat d'Etat aux migrations – confédération Suisse](#)

### 3. Situation des Burundais.es en Suisse

La vie en Suisse est extrêmement compliquée pour les requérant·e·s d'asile titulaires d'un permis N ou d'une "attestation d'aide d'urgence", que nous appelons communément le « papier blanc ». Avec ce dernier, la police peut nous interpeller à tout moment.

Chaque jour durant toute la procédure de demande d'asile, nous vivons dans la peur, espérant l'obtention d'un permis de séjour F ou B, craignant un refus. En plus de nombreuses restrictions, nous ne recevons chaque mois qu'une aide sociale très minime. La situation se détériore encore à la suite d'une décision négative, puisque cette aide financière est alors totalement ou partiellement supprimée, selon si l'on réside dans un foyer bénéficiant d'une épicerie ou non. Parfois, aucun argent ne nous est donné, et nous avons uniquement droit à une aide en nourriture. Dès lors, à part manger et dormir, nous ne pouvons rien faire. Ni se déplacer, ni étudier, ni travailler.

La décision négative indique que nous devons retourner dans notre pays d'origine. Nous vivons dans la crainte d'être interpellé.e.s par la police et remis.es entre les mains des autorités que nous avons fui et contre lesquelles nous demandons à la Suisse une protection.

Notre liberté de circulation est fortement réduite. Nous n'avons pas le droit de sortir du canton, pas d'argent pour avoir un titre de transport, et nous nous voyons imposer de nombreux rendez-vous pour se présenter en personne au SPOP et à l'EVAM. Toutes les 1 à 2 semaines, tous les jours pour certain·e·s, nous nous y rendons pour recevoir de quoi manger, la peur au ventre parce qu'alors la police peut nous arrêter et nous renvoyer.

Imaginez être convoqué.e à Berne, à l'ambassade, afin de rencontrer les autorités burundaises en Suisse. Ces mêmes autorités qui vous ont fait fuir votre pays d'abord, puis le continent tout entier, en quête de protection... Chaque nuit, il faut essayer de s'endormir, en sachant que peut être on va vous réveiller dans la nuit, vous emmener au poste, vous renvoyer dans le pays que vous fuyez. Comment peut-on réussir à s'endormir ?

Les études et les cours de langues nous sont interdits à l'aide d'urgence. Si tu as eu la chance d'avoir suivi un apprentissage pendant ta procédure de demande d'asile, les autorités suisse organisent un chantage émotionnel et administratif si tu veux pouvoir continuer tes études et poursuivre ton intégration. Tu te vois alors imposer de signer une déclaration sur l'honneur acceptant ton retour volontaire au pays à l'issue de la formation, faute de quoi on te menace d'y mettre un terme immédiatement. Accepter ce retour est impossible pour nous, il en va de notre intégrité physique, de notre vie. Comment devons-nous réagir à cela ?

L'accès aux ressources pour la protection des droits (avocats, etc..) diminue encore lorsqu'on reçoit l'aide d'urgence. Nous sommes logé.e.s dans des structures collectives de l'EVAM dispersées aux quatre coins du Canton de Vaud. Or, pour avoir accès aux services d'aide juridique aux exilés, mais aussi aux écrivains publiques, aux associations citoyennes de défense des droits humains etc, nous devons nous rendre à Lausanne...Un seul aller-retour pour Lausanne coûte presque CHF 60.-, alors comment nous en sortir ?

La situation décrite ne fait pas état des autres aléas de la vie auxquels les personnes d'origines étrangères, ou tributaires de l'aide d'urgence, sont parfois confrontées, par erreur.

Par exemple, un beau matin, 8 policiers vous réveillent, dans votre chambre, vous embarquent au poste, vous déshabillent, vous fouillent, vous enferment et puis vous libèrent en vous signifiant que c'était une erreur. Entre 2023 et 2024, deux de nos compatriotes Burundais ont été interpellés par la police cantonale vaudoise en vue d'un renvoi vers la Croatie et ont manqué de mettre fin à leurs jours, préférant mourir que de se voir renvoyé. Dans les deux cas, il s'agissait "d'erreur" de la part des autorités et aucun renvoi n'était planifié pour ces personnes. Le collectif Droit de Rester a déjà à plusieurs reprises communiqué sur ces cas et nous vous renvoyons à leurs précédents communiqués.

Et même à présent, alors que la crise dans la région ne cesse de s'aggraver, la Suisse ne met pas fin à la répression ; au contraire, elle prend une direction encore plus restrictive. Le 15 avril, la police a arrêté K, qui est également organisateur de cette conférence de presse, pour l'enfermer au Centre de détention administrative de Frambois. Le dimanche 27 avril à 5h du matin, les autorités ont tenté de le mettre dans un avion de force, menotté, pour le renvoyer au Burundi où il risque la mort. C'est avec beaucoup de soulagement que nous avons appris qu'il avait été libéré ce lundi même. Pourtant, ces récits illustrent une fois de plus l'absurdité et l'horreur auxquelles sont confrontées des personnes dans le système d'asile suisse.

*"Ils m'ont amené jusqu'à l'aéroport. Quand je m'en suis rendu compte, je me suis mis à trembler comme quelqu'un qui va mourir. Je sais ce que j'ai enduré dans mon pays mais j'ai essayé de me retenir car je ne m'attendais pas à ce qu'ils puissent me faire ce qu'ils m'ont fait. Ils m'amenaient comme un mouton." - K*

La Suisse connaît la situation du Burundi. Elle a accueilli de nombreux réfugiés burundais depuis 2015, mais aujourd'hui, elle fait marche arrière. Les autorités suisses doivent aujourd'hui sortir de l'hypocrisie et reconnaître que la crise humanitaire au Burundi ne fait qu'empirer. Renvoyer les demandeurs·euses d'asile au Burundi constitue une violation des droits humains.

Pendant que notre compatriote K. était incarcéré, nous nous sommes organisés pour réclamer sa libération et sensibiliser sur la situation dans laquelle nous nous trouvons (Photos dans la partie suivante).

C'est pour toutes ces raisons que nous avons décidé de nous engager. À travers la conférence de presse d'aujourd'hui, nous souhaitons alerter sur la situation actuelle des personnes burundaises en Suisse, demander l'arrêt immédiat des tentatives de renvois et la reconnaissance de nos demandes d'asile.

## Annexe

### Photos de la manifestation du 1<sup>er</sup> mai

Lors de la manifestation du 1er mai, nous avons manifesté pour exiger la libération de notre compagnon K., alors incarcéré, et pour demander l'arrêt de toute tentative de renvoi.



J / CC BY-NC-SA



J / CC BY-NC-SA



J / CC BY-NC-SA



J / CC BY-NC-SA